

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
GENERALE

T/PET.5/1117  
12 février 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. FRANCOIS TCHUNCHE ET D'AUTRES  
CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Mbouda, le 9 janvier 1957

Tchunche François ) Menuisier )  
Simo René ) Photographe ) demeurant à Mbouda (Kamerun oriental)  
Sunke Gaston ) Convoyeur )

P E T I T I O N

A Monsieur le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, New York (USA).

Monsieur le Président,

Depuis le 12 novembre 1956, l'Assemblée générale des Nations Unies siège à New York et suscite l'espoir des patriotes kamerunais longtemps pliés sous le joug de la domination coloniale. Pendant qu'elle suspendait ses travaux le 22 décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année, le Kamerun, lui, était à la veille d'événements douloureux, parce que ses fils avaient eu tort de se prononcer, en dépit de toutes les menaces et les représailles pour la REUNIFICATION et l'INDEPENDANCE nationales.

Vous connaissez la suite, pour avoir reçu de tous les coins de notre Pays de nombreuses communications à cet effet.

Le gouvernement français tue et vole les patriotes, aidé de ses valets. A Mbouda, l'un des pires valets du colonialisme a tout récemment arrêté et enfermé dans sa case vidée auparavant de tout son contenu, 4 enfants de patriotes; il a allumé l'incendie sur la case et a couru à la Police dire que les gens de l'U.P.C. avaient mis le feu à sa case et occasionné ainsi la mort de ses 4 enfants. Seule la production des pièces d'identité des deux de ces infortunés enfants a permis de savoir qu'effectivement c'est lui qui était à l'origine du crime. Voyant l'affaire prendre cette tournure, la police a gardé son homme en main, se bornant à dire aux

57-05246

/...

malheureux parents que "l'affaire suivrait son cours". On sait comment! ...  
C'est l'injustice qui règne ici au Kamerun.

L'O.N.U. doit au cours de la présente session prendre ses dispositions pour nous enlever des serres du colonialisme. Des militaires venus des colonies voisines - un journal anglais, "The Daily Times" en a signalé 500 en provenance de Brazzaville) tuent tous les jours des milliers de Kamerunais en Sanaga Maritime et dans les autres régions du Pays. Mais le peuple Kamerunais n'en démord pas pour autant.

Nous tenons jalousement à notre statut international et demandons à l'O.N.U. de nous en faire sentir à chaque occasion les avantages. En se séparant cette fois, elle doit permettre à notre Pays de prendre part à la 12ème Session de l'Assemblée générale non plus comme pétitionnaire d'un pays sous tutelle mais comme Nation souveraine appelée à donner son avis sur la libération des autres peuples assujettis et sur toute autre question ayant trait à l'organisation mondiale. C'est donc la reconnaissance de l'INDEPENDANCE et de l'Unité du KAMERUN que l'actuelle session de l'Assemblée générale est appelée à reconnaître par la voie d'une résolution.

C'est ce que redoutent les colonialistes français et anglais en s'entendant pour empêcher nos délégués d'assister aux débats sur la question kamerunaise. En protestant de façon vigoureuse contre cette méthode contraire aux fins essentielles des Accords de Tutelle et de la Charte des Nations Unies, nous demandons que l'Assemblée générale prenne ses responsabilités et fasse venir à NEW YORK les délégués populaires pour parler au nom des populations de notre Pays.

Croyez, Monsieur le Président, en l'assurance de notre haute considération.

Pour un groupe de patriotes dont photo jointe :

Les  
Les signataires

(signé) Tchunche François

" Simo René

Sunke Gaston

s/c B.P. n° 20 - Bamenda (Kamerun occidental)

-----